

« Liens CARDIE – Recherche – Education »

Etat des lieux des pratiques des CARDIE

Synthèse du 15 novembre 2018

Production du groupe de travail « Liens CARDIE – Recherche – Education » du DRDIE piloté par Michèle Prieur chargée de mission DFIE Lyon et Bruno Descamps CARDIE de Caen

Cette synthèse a été rédigée à partir des 18 réponses à une enquête des pilotes du groupe de travail « liens CARDIE-recherche-éducation ». Cette enquête a été réalisée en deux temps : entre janvier et mars 2018 elle a été proposée aux CARDIE du groupe de travail, entre septembre et octobre elle a été élargie à l'ensemble des CARDIE. Elle demandait à chacun de décrire brièvement ses pratiques pour favoriser les liens entre l'Education et la Recherche. Les répondants devaient également les caractériser à l'aide d'une typologie proposée dans une [carte heuristique](#) par les pilotes.

Les réponses obtenues proviennent des 18 académies suivantes : Besançon, Bordeaux, Caen, Créteil, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Reims, Réunion, Strasbourg. Cette synthèse présente les pratiques repérées à partir des déclarations des CARDIE selon 3 axes :

1. Favoriser des liens entre la recherche, les praticiens et les pilotes ;
2. Mettre à disposition des résultats de la recherche ;
3. Soutenir une formation à la recherche et un développement professionnel par la recherche.

Elle ne prétend à aucune exhaustivité pour le réseau, ni pour chacune des académies mais cherche à mettre en évidence les pratiques les plus ancrées. Le travail d'analyse a consisté à identifier plus finement les types de partenariats présentés et le statut des partenaires désignés sous le terme de « recherche ». Il permet de dégager en conclusion un questionnement sur les représentations des CARDIE sur le monde de la recherche et de mettre en perspective des outils à leur apporter pour renforcer l'efficacité de leur action.

Remarque : Dans le texte le terme CARDIE se réfère au dispositif académique piloté par le conseiller académique, dispositif très variable selon les académies.

1. Favoriser les liens entre la recherche, les praticiens et pilotes

- ***Jouer un rôle d'Interface dans des dispositifs de recherche en éducation***

Une forte proportion des CARDIE se positionne comme interface « Recherche-Education » dans des dispositifs de recherche en éducation.

Il s'agit de dispositifs institutionnels clairement identifiés contractualisant des partenariats recherche-éducation. Ces dispositifs sont l'Institut Carnot de l'éducation AuRA (ICé AuRA) (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand) ; le dispositif des LÉA (Lieux d'éducation associés) de l'IFÉ-ENS de Lyon (Lyon et

Créteil), les pôles de recherche des ESPé (Caen, Bordeaux, Lille), le labschool network (La Réunion et Dijon), le Groupe d'intérêt scientifique (GIS) de Paris, la Structure fédérative de recherche en éducation Lyon Saint-Etienne (SFR RELYS). Ce sont encore de nouveaux dispositifs en cours de mise en place comme la structure fédérative de recherche en éducation (FR-EDUC) de Besançon ou les ESPé du futur dans d'autres académies, Strasbourg et Reims notamment.

Les CARDIE jouent également le rôle d'interface dans des groupes de travail Recherche-éducation plus informels ou plus ponctuels avec des acteurs des ESPé, de l'IFé de l'ENS de Lyon, du CNET, de laboratoires de recherche (Nantes, Nancy-Metz, Reims, Nice, Limoges, Poitiers).

Dans ces différentes organisations, les CARDIE s'impliquent dans les instances de pilotage ou/et les instances scientifiques, dans des comités de suivi des projets. Ils contribuent ainsi à la rédaction d'appels à projet, à l'examen de réponses à des appels à projet, à la définition d'axes de recherche, au suivi de projets partenariaux. De façon très marginale, ils s'impliquent dans les recherches (Lyon, Nice, Limoges, Poitiers).

Ce rôle d'interface des CARDIE contribue à acculturer la recherche à l'éducation et inversement : faire connaître et mieux connaître les acteurs, les méthodes, les pratiques, les objets, les résultats de chaque communauté.

- ***Impliquer de la recherche dans des instances de l'éducation***

Les CARDIE semblent moins nombreux à impliquer des acteurs de la recherche dans les instances de l'éducation : Nantes favorise l'intégration de chercheurs dans des groupes de travail académiques ; à Lyon, Dijon, Limoges et Besançon, des chercheurs sont membres des comités de sélection des dossiers des équipes éducatives entrant en expérimentation et/ou des comités de labellisation des projets.

- ***Mettre en relation les acteurs de la recherche et les équipes éducatives***

Tous les CARDIE s'identifient comme des facilitateurs de la mise en relation des acteurs de la recherche avec des équipes éducatives. Ces acteurs sont le plus souvent des chercheurs des sciences de l'apprendre (sciences de l'éducation, sciences cognitives, neurosciences...) mais également des chercheurs d'autres disciplines, comme les experts scientifiques des Savanturiers et de la Main à la pâte. Ce sont également des étudiants (Master) ou des acteurs de l'éducation ou de la formation ayant une grande expertise et une forte proximité avec la recherche comme par exemple les membres de l'équipe Cogniclass.

Les modalités pour mettre en relation les acteurs sont variables. Il s'agit de l'identification d'un acteur de la recherche travaillant sur les préoccupations d'une équipe éducative ou inversement de l'identification d'un terrain éducatif pour des chercheurs souhaitant expérimenter, de la diffusion d'appel à projet, d'aide des équipes éducatives mais aussi éventuellement des chercheurs pour répondre à des appels à projets et problématiser.

L'ensemble de ces modalités semble d'autant mieux développé que les CARDIE s'impliquent en tant qu'interface dans les structures et dispositifs de recherche en éducation et qu'ils impliquent des chercheurs dans leurs instances de pilotage ou de travail. Une acculturation réciproque semble être un levier.

Par ailleurs, certaines académies mentionnent leur rôle d'interface entre les cadres et pilotes, et les équipes éducatives ou les chercheurs pour assurer une circulation des informations et permettre une reconnaissance de l'action par l'institution.

2. Mettre à disposition des résultats de la recherche

- ***Repérer les résultats de la recherche pour l'éducation et les diffuser***

La plupart des CARDIE disent effectuer un travail de repérage et de diffusion des résultats de la recherche mais les réponses ne permettent généralement pas de détecter le statut des résultats diffusés : des ressources pour l'enseignement ? Pour les élèves ? Pour la formation ? Des publications professionnelles ? des publications scientifiques ?

Le repérage apparaît plus ou moins structuré et régulier selon les académies. Il semble très structuré dans les académies de Nantes et la Réunion où une veille organisée, impliquant des mises en forme et la rédaction de synthèses, permet de mettre à disposition des dossiers thématiques.

Les supports de diffusion sont variés : il s'agit principalement du site de la CARDIE, mais encore de sa newsletter, de blogs dédiés, des réseaux sociaux (twitter étant le plus cité), de padlet. Si le public visé est principalement les équipes en innovation, la veille s'adresse encore aux groupes académiques, aux corps d'inspection et plus largement à la communauté éducative.

- ***Faire intervenir des acteurs de la recherche***

La plupart des académies organisent de façon régulière des événements qui sont l'occasion d'inviter des chercheurs pour des conférences, des ateliers, des tables rondes et très marginalement pour participer à une production de ressources éducatives. Ces événements ont des rayonnements variables (établissement, réseau d'établissement, département, académie, inter-académique). Ce sont essentiellement des actions événementielles de l'innovation, ce sont encore des groupes de développement pour les équipes éducatives en expérimentation (Paris, Lyon, Dijon), des formations des conseillers en développement (Lyon, Paris), ou plus largement des temps de formation des acteurs éducatifs de l'académie (Poitiers, Nancy-Metz, Reims).

Ces interventions sont parfois captées, des capsules vidéo sont réalisées et permettent ainsi une diffusion plus large.

- ***Contribuer à l'organisation d'événements Recherche-Education***

Quelques CARDIE contribuent à l'organisation d'événements (journée d'étude, séminaire, cycle de conférences, colloque) qui ont pour objectif la valorisation et l'essaimage des résultats et productions de la recherche auprès d'un public mixte recherche-éducation. A Lille, ce type de collaboration s'effectue avec l'ESPé, à Nantes avec le CREN et l'AFAE, à Lyon avec les LéA de l'IFé et à Lyon et Clermont Ferrand avec l'ICé-AuRA.

- ***Valoriser les projets partenariaux***

La plupart des académies s'attachent à valoriser les projets partenariaux avec la recherche en favorisant des présentations aux événements de l'innovation de l'académie, en soutenant leur réponse à l'appel à projet de la journée nationale de l'innovation, en permettant des témoignages dans des

groupes de développement, en diffusant des ressources produites, en leur accordant une place spécifique sur leur site, en organisant des temps de présentation de ces projets à la rectrice et aussi via les réseaux sociaux

- ***Soutenir la mise en place de dispositifs éducatifs issus de la recherche***

Certains CARDIE soutiennent la mise en place de dispositifs d'enseignement ou de formation développés par la recherche comme par exemple le programme ATOLE à Lyon ou étudiés par la recherche comme le programme de formation Apprenance à Poitiers.

3. Soutenir la formation à la recherche et par la recherche

Des CARDIE mettent en relation l'innovation pédagogique avec une formation des acteurs à la recherche (connaître les démarches et méthodes de la recherche) ou/et d'une formation par la recherche (se développer professionnellement en s'inscrivant dans une démarche de recherche).

Ainsi, Grenoble et Bordeaux ont contribué à la mise en place d'une formation à la recherche pour des cadres afin de faciliter les liens entre recherche et éducation.

En soutenant des recherches fondées sur la collaboration entre acteurs éducatifs et chercheurs, Caen, Lyon, Nice, Bordeaux, Reims et Créteil soutiennent une formation par la recherche des acteurs éducatifs et dynamisent leur développement professionnel. Lorsque ces recherches sont orientées par la conception elles contribuent également à une production de ressources éducatives robustes et expérimentées. A Caen ces ressources ont la forme d'articles et de webdoc. A Lyon et Nantes, ce sont des parcours de formation, à Poitiers des outils pédagogiques pour l'enseignement.

Créteil, Paris, Nice et Besançon s'impliquent dans des dispositifs de formation par la recherche, la recherche étant alors vue sous un angle moins académique : formations des enseignants au sein des dispositifs Main à la pâte et Savanturiers (Paris) ; mise en stage d'étudiants de M2 sur des terrains expérimentaux (Besançon et Nancy-Metz) ; intervention dans la préparation de certification professionnelle comme le CAFFA et le CAFIPEMF (Nancy-Metz), participation à des parcours de formation sur l'innovation pour les M2 et/ou les néo-titulaires (Nice, Limoges) ; organisation de groupe de développement fonctionnant sur un modèle recherche-développement (Poitiers, Paris, Caen).

Conclusion

Les réponses à l'enquête révèlent un ensemble de pratiques qui situent les CARDIE comme une interface entre le monde de la recherche et celui de l'éducation, une interface active qui contribue à tisser des liens entre les acteurs de ces deux mondes, à diffuser des résultats de la recherche afin de ressourcer les expérimentations et plus largement les acteurs éducatifs à l'échelle de l'académie. En ce sens, les CARDIE (entités académiques) peuvent être considérés comme des « dispositifs passeurs », inscrits dans un « réseau passeur » avec des « acteurs passeur » (le conseiller académique, les chargés de mission, les conseillers en développement...).

Toutefois, si à l'échelle du réseau on repère de nombreuses pratiques, celles-ci sont très variables selon les académies en nombre et en diversité. Ceci s'explique certainement par les contextes académiques

très différents (Laboratoires de recherche sur le territoire académique, nombre de personnes impliquées dans l'équipe CARDIE, congruence de la mission CARDIE avec les autres missions confiées au conseiller académique...). Cette synthèse est un moyen de faire connaître les pratiques à l'échelle du réseau afin qu'elles soient source d'inspiration et qu'elles puissent permettre d'identifier ce qui est mutualisable .:

Nous concluons cet état des lieux des pratiques des CARDIE en lien avec la recherche par deux questions :

- **Quelles sont les types de recherches partenariales engagées dans les académies ?**

Peu de CARDIE apportent dans leurs réponses des précisions sur les approches scientifiques mobilisées, sur les méthodologies associées et sur les modalités de travail existant entre les chercheurs et les équipes éducatives dans les projets partenariaux de leur académie : les CARDIE ne les connaissent pas ou ne savent pas les identifier ou leur diversité ne permet pas de généraliser pour répondre au questionnaire ? Ceux qui s'expriment sur ce sujet sont sensibles à la posture des chercheurs vis-à-vis des enseignants et aux bénéfices que ces derniers peuvent en retirer. Paris exprime et regrette que les équipes éducatives soient le plus souvent un terrain de test ou d'observation pour la production de savoirs scientifiques sans synergie entre les chercheurs et les enseignants. Lyon, Caen et Créteil cherchent à soutenir de façon spécifique les recherches qui favorisent le développement professionnel des acteurs en les impliquant dans la recherche. Dans cette perspective, la CARDIE de Lyon contribue à une recherche action sur les recherches collaboratives, c'est-à-dire des recherches qui reposent sur une co-construction des objets de la recherche, du questionnement, de la méthodologie et de l'analyse. L'objectif est de mieux comprendre et d'outiller la collaboration pour qu'elle soit au bénéfice de tous les acteurs (projet Coopera ForCE¹). Cette recherche a conduit à une formation destinée aux pilotes de tels projets de recherche en mai 2018² à IFé, ENS de Lyon, formation qui sera reconduite et enrichie en mars 2019³.

- **Avec quels acteurs de la recherche les CARDIE travaillent-ils ?**

Les réponses mentionnent tout un ensemble d'acteurs à la recherche. Leur analyse met en évidence qu'il s'agit de scientifiques (docteur ou doctorant attaché à un laboratoire, maître de conférences ou professeur d'université), des étudiants de master, des enseignants, formateurs, cadres travaillant dans un organisme de recherche ou experts d'un sujet, des ingénieurs pédagogiques, des ingénieurs de recherche. Est-ce que les CARDIE leur reconnaissent à tous un statut de chercheur ? Et de même quel est le statut scientifique de leurs productions respectives ?

Ces deux questions mettent en évidence la nécessité d'outiller les CARDIE sur le plan épistémologique afin qu'ils puissent mieux connaître le monde de la recherche : ses acteurs, ses objets d'étude et ses méthodologies, leurs implications sur la participation des acteurs éducatifs à la recherche, sur leur développement professionnel et sur les résultats produits. Ceci pourrait permettre de consolider leur fonction de passeur en renforçant l'acculturation de la communauté éducative à celle de la recherche

¹ ForCE pour Formation et Recherche collaborative en éducation <http://CARDIE-lyon.org/coopera-force/>

² Le blog de la formation : <https://formationforcesite.wordpress.com/>

³ Formation à l'IFé du 5 au 7 mars 2019 : <http://ife.ens-lyon.fr/formation-formateurs/formations/professionnalite-des-acteurs/cahiers-des-charges/passeur-mediateur-brokers>

et inversement, en comprenant mieux la nature et les enjeux des actions partenariales engagées dans leur académie, et en repérant mieux le statut des ressources et résultats produits en fonction de leur auteur.